

AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DU SOUS-BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE NOIRE AU CENTRE-DU-QUÉBEC

LE PROMOTEUR

Agence forestière des Bois-Francs Agence Forestière des Bois-Francs

L'Agence forestière des Bois-Francs est un organisme à but non lucratif créé en vertu de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*. Dans une perspective d'aménagement durable, elle a pour mandat, d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées du Centre-du-Québec par l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur (PPMV) et par le soutien financier et technique de travaux d'aménagement forestier. L'Agence est administrée par des représentants des municipalités, des propriétaires de boisés privés, des industriels forestiers et du ministère des Ressources naturelles du Québec. L'Agence intègre également un volet multiressources où sont prises en compte, entre autres, les considérations fauniques inhérentes à la forêt privée. Son territoire inclut les villes de Victoriaville et de Drummondville et les MRC de Nicolet-Yamaska, Drummond, Bécancour, Arthabaska et de l'Érable. On dénombre environ 9 500 propriétaires forestiers sur ce territoire.

LE PROJET

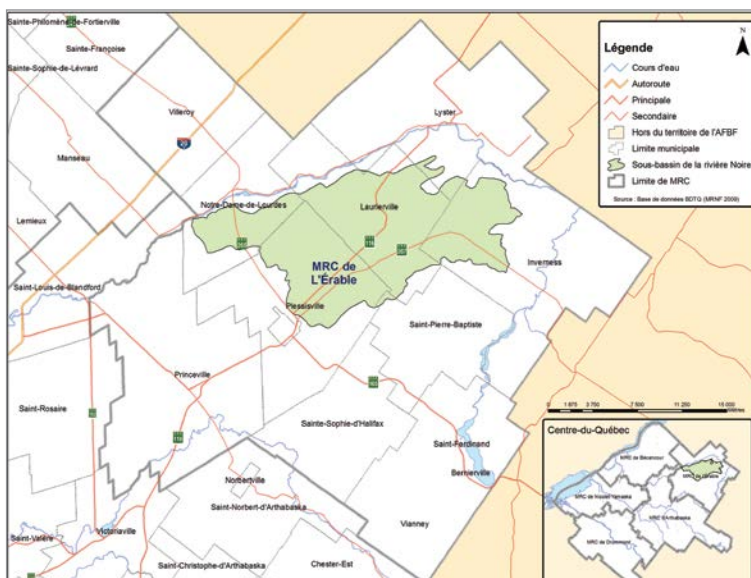
Le projet consiste à instaurer une approche globale d'aménagement intégré de l'ensemble des ressources à l'échelle d'un sous-bassin versant. Les principaux objectifs du projet sont de maintenir et d'améliorer la diversité et la qualité des habitats fauniques aquatiques, riverains et terrestres présents dans le sous-bassin et d'en optimiser le rendement. Le projet vise à améliorer l'expertise en matière d'aménagement intégré de l'Agence et des organismes qui offrent des services-conseils aux propriétaires de lots boisés. De plus, dans le cadre du projet, on souhaite identifier et mettre à l'essai des pratiques forestières qui contribuent à la mise en valeur de l'ensemble des ressources d'un sous-bassin et démontrer la complémentarité et la compatibilité des travaux d'aménagements forestiers et fauniques. On vise également à augmenter le niveau d'engagement et le nombre de propriétaires actifs en conservation de milieux naturels (milieux humides, vieilles forêts, etc.), de même qu'en protection et en mise en valeur des ressources forêt-faune sur leur boisé. Finalement, le projet vise à aborder la forêt dans une perspective d'aménagement écosystémique.

LE SOUS-BASSIN

Le territoire du sous-bassin couvre une superficie totale de 20 203 hectares répartis sur six municipalités dans la MRC de l'Érable. La grande majorité du territoire est de tenure privée (93%). L'autre portion du territoire (7%) est une terre publique intramunicipale (TPI), dont la ressource forestière est gérée par la MRC de l'Érable. On compte 423 propriétaires forestiers, dont environ 35% sont des propriétaires qui ont le statut de producteur forestier. Plus de la moitié (65%) du territoire est constituée de terrains forestiers productifs. Les forêts feuillues dominent le paysage et les peuplements dominés par l'érable rouge comptent pour près de 46% du couvert forestier. On retrouve deux aires de confinement du cerf de Virginie reconnues par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et l'une d'elles couvre presque entièrement les limites des TPI. Les milieux humides occupent une proportion considérable (22%) du territoire et sont dominés par les tourbières boisées et les marécages. Les principaux partenaires du projet sont les agents de livraison actifs sur le territoire, soit les Conseillers forestiers de la région de Québec et le Groupement agro-forestier Lotbinière-Mégantic inc. Les principaux partenaires financiers sont la Conférence régionale des élu(e)s du Centre-du-Québec, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire du Centre-du-Québec, le MDDEFP, Environnement Canada (Programme Écoaction) et le ministère des Ressources naturelles.



La rivière Noire sillonne le territoire sur une distance de 45 km.



Le territoire du sous-bassin dans la région du Centre-du-Québec.

Conclusion ou retombées pendant et après le projet

Le projet de la rivière Noire a permis, entre autres, à l'Agence de confectionner le «Cahier de balises techniques à l'application de mesures d'atténuation faunique en forêt privée au Centre-du-Québec». Ce cahier est un outil essentiel pour encadrer

les travaux sylvicoles par des mesures d'atténuation faunique. Il a permis à l'Agence de consolider son expertise pour la réalisation de projets multiresources (plan d'aménagement forêt-faune, planification de travaux forestiers dans les ravages de cerfs de Virginie, travaux sylvicoles avec mesures d'atténuation faunique, etc.) sur l'ensemble de son territoire et il sera encore utile pour de nombreuses années !

DES RÉALISATIONS

Des relations essentielles avec les propriétaires

En 2010 débutait l'implantation du Pipeline Saint-Laurent reliant la ville de Lévis à Montréal-Est. Le promoteur, Énergie Valero inc., était tenu de réaliser un projet de compensation dans l'habitat du poisson puisque le pipeline allait traverser plusieurs cours d'eau. En 2011, l'Agence a saisi l'occasion pour soumettre un projet de compensation dans le bassin versant de la rivière Noire. Un projet de démantèlement d'un ponceau a ainsi été présenté à l'entreprise, afin de régler un problème de libre circulation du poisson au Domaine des Bouleaux. S'en sont suivis plusieurs mois de négociations et de concertation entre l'Agence, Énergie Valero et les résidents du domaine, et ce, avec la collaboration de la municipalité de la paroisse de Plessisville et de la MRC de l'Érable. C'est ainsi que furent réalisés, à l'été 2013, le démantèlement du ponceau, l'aménagement de deux seuils en enrochement ainsi que de deux fosses et douze abris pour les poissons. Le projet a également permis l'enrochement de la rive sur une longueur de 100 mètres, de part et d'autre du cours d'eau, ainsi que la revégétalisation de 170 mètres de bande riveraine. L'aboutissement de ce projet représente un exemple très concret de la gestion intégrée par sous-bassin, où la réussite passe toujours par une bonne relation entre les partenaires d'un projet et les propriétaires concernés.

Les vieilles forêts à l'honneur

Depuis quelques années, on assiste à une prise de conscience à l'égard du rôle que jouent les vieilles forêts pour le maintien de la biodiversité. Malheureusement, les vieilles forêts se font de plus en plus rares dans le paysage québécois, de même qu'à l'intérieur des limites du sous-bassin. L'Agence s'est donnée comme objectif de sensibiliser les propriétaires des plus vieux peuplements du sous-bassin. Pour l'occasion, elle a rédigé une brochure intitulée *Les vieilles forêts, un héritage plein de vie*. Cet outil de communication permet de démontrer l'importance de conserver les vieilles forêts pour le maintien de la biodiversité. On y insiste particulièrement sur l'importance de conserver du bois mort dans les boisés privés. Quelques recommandations d'aménagement sont proposées afin de concilier les pratiques sylvicoles et la protection de ces peuplements forestiers particuliers. Des rencontres individuelles ont été organisées avec les propriétaires concernés. Au terme de ces rencontres, les propriétaires ont été invités à signer une déclaration d'intention afin de démontrer leur intérêt à protéger leur forêt. À la fin du projet, en décembre 2014, plus d'une vingtaine de propriétaires auront été sensibilisés à l'importance de préserver leur vieille forêt.

Une expérience pilote

Cette fiche technique présente un des six projets pilotes mis en œuvre dans le cadre du *Programme d'aménagement intégré par sous-bassin versant*. Ces projets ont été implantés pour une période de 5 ans (2009-2014) et ils ont permis d'expérimenter une approche novatrice de gestion des ressources forestières et fauniques en forêt privée. Le programme a bénéficié de l'appui financier du ministère des Ressources naturelles du Québec.

http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/foret_privée/



Projet de compensation dans l'habitat du poisson de la rivière Noire



Brochure *Les vieilles forêts, un héritage plein de vie*.

TÉMOIGNAGE

« Le projet sur les vieilles forêts m'a permis d'adopter une approche différente sur l'aménagement de mon érablière. Afin de rendre la forêt à son état plus naturel, je laisserai au sol davantage de bois mort et conserverai plus de chicots, et ce, sans nuire à ma sécurité. Tout en préservant la vocation d'une érablière productive, ces pratiques amélioreront le refuge de plusieurs espèces de mammifères et d'oiseaux, offrant ainsi un meilleur équilibre forêt-faune. La protection de caractéristiques rares mérite bien une attention spéciale afin de conserver ces écosystèmes au cachet unique que constituent nos belles érablières québécoises. »

M. Yvon Bergeron, propriétaire à Inverness.

Le projet d'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DU SOUS-BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE NOIRE AU CENTRE-DU-QUÉBEC est réalisé en collaboration avec les organismes suivants :

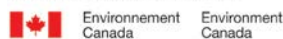
Pour de plus amples informations :
www.afbf.qc.ca



GROUPEMENT AGRO-FORESTIER
LOTBINIÈRE-MÉGANTIC INC.
270 RUE ST-PIERRE, STE-AGATHE, Q2G 3A0 — TEL. (418) 309-2020
FAX (418) 309-2026



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



• Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
• Ministère des Ressources naturelles